

FISCALITÉ ET OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Public

Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre
Promotion immobilière
Directeurs et responsables juridiques
Directions administratives
Directions financières
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	31/01/2024	750 € HT *
MARSEILLE	08/03/2024	750 € HT *
PARIS	25/09/2024	750 € HT *
A DISTANCE	Nous consulter	440 € HT
Autres Régions	Nous consulter	750 € HT *

* 600 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Maîtriser la TVA immobilière appliquée au résidentiel ou non résidentiel
Connaître les règles fiscales des opérations immobilières
Sous-traitance et autoliquidation de la TVA

Contenu

TVA Immobilière

- Règles générales applicables aux opérations immobilières (champ, modalités de taxation, conditions d'exercice du droit à déduction)
- Règles applicables au logement social
- Règles applicables au logement intermédiaire

Fiscalité des opérations de promotion immobilière

- Taxes d'urbanisme
- TVA et droits d'enregistrement
- Résultat des promoteurs

Sous-Traitance et autoliquidation de la TVA

- Champ d'application de l'autoliquidation
- Modalités pratiques
- Cas particuliers
- Impact sur le paiement direct

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA2024/25